

Durée de la session : 14 heures

Domaine de formation : **ELU0506 – Formation généraliste "finances / fiscalité / budget / comptabilité"**

Prérequis : **Aucun prérequis**

Public : **Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.**

Les objectifs pédagogiques :

L'objectif de la formation est de permettre aux élus participants :

- D'acquérir une vision d'ensemble des finances locales et ainsi de maîtriser l'environnement des finances communales.
- D'acquérir les fondamentaux de la gestion financière, de savoir « construire un budget » et de mettre en évidence les marges de manœuvre.
- D'analyser un compte administratif ou un budget prévisionnel d'une commune.
- De pouvoir faire un diagnostic sur les finances des collectivités territoriales et de comprendre les conséquences de la réforme territoriale sur les relations financières entre les communes et l'E.P.C.I.

Pour les formations en intra, en amont de la session, M Rautureau pourra faire une analyse de la situation budgétaire de la commune concernée pour mieux appréhender les enjeux du territoire.

Le programme :

La procédure d'élaboration budgétaire :

- Les principes, les acteurs, les délais, le vote, la publicité, le contrôle.

La M57, nouveau référentiel budgétaire et comptable

« La mécanique » de la construction budgétaire :

- La recherche des informations préalables, le calcul des prévisions, les conditions de l'équilibre.

Les recettes et les dépenses :

Les principaux postes de dépenses :

- Les dépenses de fonctionnement : dépenses de personnel, charges à caractère général, frais financiers...
- Les dépenses d'investissement : programmes d'investissement, remboursement de la dette...

Les modes de financement des dépenses majeures :

- Les produits des services : redevances, tarifications...
- Les ressources fiscales: les différentes taxes.
- Les dotations et compensations versées par l'État.
- Les autres ressources : subventions, emprunts...

Les documents budgétaires :

- Les documents de prévisions, les documents de constatation.

Fiscalité:

- Notions sommaires de fiscalité directe locale.

Analyse financière :

Le diagnostic financier :

- Les indicateurs : épargne, endettement, ratios financiers...
- Les hypothèses pour l'évolution de l'épargne nette.
- La programmation des dépenses d'équipement et leur mode de financement.
- Indicateurs et ratios.

Les points forts de la formation :

L'élaboration d'un budget en cours de formation, son exécution et sa clôture.

A l'issue de la formation, les participants auront acquis les connaissances fondamentales de la construction budgétaire. Ils pourront ensuite, chaque année, avec les méthodes acquises, transposer les acquis de la réalisation de l'exercice d'élaboration budgétaire.

Modalités pédagogiques :

Support destiné à l'appropriation des connaissances théoriques, découverte des différents documents budgétaires, élaboration et exécution d'un budget pendant la durée de la formation, appropriation du cycle budgétaire, découverte des marges de manoeuvre.

Evaluation des acquis :

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis.

Un suivi post-formation pourrait être envisagé à 6 mois, sous forme d'entretien téléphonique et/ou de questionnaire

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>

Les différentes possibilités de suivre cette formation :

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité

En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme

A distance : en visioconférence en présence de Monsieur Pascal RAUTUREAU

Financement et coût : (Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Intra financement collectivité :

Si vous souhaitez, programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant :

Pour une formation de 14 heures en intra (financement collectivité -hors frais de déplacement):

- Moins de 2 000 habitants 3 980 euros TTC
- De 2 000 à 5 000 habitants 4 400 euros TTC
- Plus de 5 000 habitants 4 800 euros TTC

Intra : financement DIF ELU :

Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant :

Le coût par personne est de **800 € TTC si DIF ELU**

Formateur : Monsieur Pascal RAUTUREAU

- Praticien des domaines enseignés depuis plus de vingt ans.
- Collaborateur au quotidien des élus, sait vulgariser des matières complexes.
- Dispense une pédagogie adaptée à toutes les strates de collectivités.



Nombre maximum de participants par session de formation :

Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux DIF ELU est fixé à 15 personnes.

Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461>

Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation

Le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.

Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Monsieur Pascal RAUTUREAU. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Accessibilité et référent handicap :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Pour nous contacter :

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012
Courriel : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

